

## Réunion du 12 Juin 2018

### Compte-rendu sommaire

L'an deux mil dix-huit, le douze juin à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence d'Alain LEGRAND, Maire.

Etaient présents : Gérard MONCEL, Eric DEPORTE, Daniel THUILLIER, Sophie PELEAU, Patrice FOYER, Daniel GIROUARD, Florian BETTENCOURT, Guillaume HAUCHARD, Christophe LEGRAND, Marc CHEMIN, Jean-Claude BOUGUET

Absent excusé : Néant

Absent : Néant

Procurations : Néant

Secrétaire de Séance : Guillaume HAUCHARD

Secrétaire Auxiliaire : Maïté BREUQUE

Le compte rendu de la précédente réunion ayant été joint à la convocation de celle-ci, aucune lecture n'est faite.

### Travaux de mise en conformité de l'écoulement des eaux pluviales Ecole-Mairie

Monsieur rappelle au conseil municipal la décision prise à la dernière réunion, concernant la mise en conformité de l'écoulement des eaux de gouttière qui sont raccordées sur l'assainissement Ecole-Mairie, et propose deux devis pour ces travaux :

TP BAT : 7 560 € TTC

ASTEVA : 8 332 € TTC

Discussion a lieu, et à l'unanimité, les travaux seront commandés chez TP BAT.

### Point sur la défense incendie

Monsieur le Maire, indique que le recensement a été fait avec Monsieur Guillaume HAUCHARD, il en ressort qu'il sera possible de mettre une BI au vieux Louvetot, et route du Bourg Hautot.

Au Noir Trou voir pour acheter un morceau de terrain pour créer une réserve incendie (Chez Monsieur LECOUTEUX)

### Evolution du PLUi

Monsieur le Maire, informe que les fermes ont été répertoriées avec Daniel THUILLIER e Guillaume HAUCHARD, et que maintenant il est demandé de recenser les bâtiments remarquables ou susceptibles d'être transformés en habitation.

Ce recensement doit être rendu pour fin juillet 2018. Monsieur Alain LEGRAND et Monsieur Daniel THUILLIER se proposent.

### Tarifs repas & garderie scolaires 2018/2019

Monsieur le Maire propose d'augmenter les tarifs, même si CONVIVIO n'a pas augmenter ses tarifs, pour la commune les charges diverses augmentent (fioul, électricité etc...)

Repas enfant : 3,50 €

Repas Adulte : 5 €

Garderie matin : 1,45 € (il s'agit d'un forfait)

Garderie soir : 2,25 € (il s'agit d'un forfait)

Vote à main levée pour les tarifs repas : 12 votants

Monsieur le Maire propose de voter pour ne pas augmenter ou pour augmenter suivant les tarifs ci-dessus.

POUR ne pas AUGMENTER : 5

POUR AUGMENTER : 6

Abstention : 1 (Guillaume HAUCHARD)

### *Tarifs garderie*

POUR ne pas AUGMENTER : 4

POUR AUGMENTER : 8

## **Bulletin municipal**

Monsieur le Maire propose le retour des articles par les associations le lundi 25 juin et 1<sup>ère</sup> réunion de la commission le 2 juillet 18 h 45

### **Vente parking à SCI Les Béliers (la croisière)**

Monsieur le Maire, informe le conseil municipal n'a pas encore eu lieu, car le notaire demande 700 € de frais pour l'enregistrement du déclassement de la voirie publique en voirie privée. Plusieurs échanges ont eu lieu avec le notaire, qui maintient sa position. Monsieur le Maire, dit regretter que lors des réunions avec M. DUVAL, propriétaire de l'établissement la Croisière et le notaire, cette somme n'a jamais été évoquée. Que le conseil général de la Seine-Maritime, a remis cette portion de route transformée en parking à la commune, sans frais.

Pour pouvoir être vendu, la commune a effectué des sondages (pris en charge pour une partie par Monsieur DUVAL) a fait border le terrain.

Après discussion le conseil municipal à la majorité accepte de régler cette somme de 700 €.

Monsieur le Maire, informera Monsieur Bastien CORITON, conseiller départemental des frais engagés par la commune.

### **Points sur la circulation route de la Brasserie et route du Mont Saint**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le service voirie de Caux Seine Agglo donne son accord pour aménager le carrefour rte de la brasserie / rte du Mont Saint, qu'il y aura des aménagements pour se garer route du Mont Saint (du côté de Mme LEMAITRE), route du Mont Saint vers Bois-Himont également

### **Informations diverses**

*SCI les Verdures* attaque le SDE 76, le commandant des pompiers a fait un courrier pour confirmer que le chemin n'est pas praticable.

*Fauchage des routes* : Caux Seine Agglo, fera tourner le passage pour le fauchage des talus, en 2019 la commune de Louvetot sera la dernière.

*Recherches archéologiques* : commenceront début juillet sur le terrain du futur lotissement du Bourg (Damien NEVEU)

*Syndicat scolaire* : sera dissous en juillet 2019

*Scolarisation d'un enfant d'Allouville* : A la demande de Monsieur FEREOL inspecteur d'académie, un enfant déscolarisé d'Allouville a été inscrit à l'école de Louvetot, jusqu'en juillet 2018, une réunion avec l'équipe enseignante, les parents, les élus des 2 communes et Monsieur FEREOL aura lieu prochainement, pour savoir s'il doit rester à Louvetot ou pas. Si c'était le cas, des frais de scolarité seront demandé à Allouville

*Garderie scolaire* : Une collégienne (6<sup>ème</sup>) fréquentera la garderie scolaire de l'école dès septembre prochain

*Désherbage au vinaigre blanc 14°* Monsieur le Maire, informe le conseil municipal qu'il a commandé du vinaigre blanc avec la commune de Maulévrier Ste Gertrude.

Monsieur CHEMIN met en garde, car le vinaigre attaque le calcaire.

Le PV sera signé à la prochaine réunion du conseil municipal

Affiché le 15 juin 2018

Le Maire,

Alain LEGRAND